

Baromètre de l'acceptabilité sociale : **Secteur minier canadien**

Rapport Québec 2025



À propos de ce rapport

Il s'agit d'une version résumée du **Baromètre de l'acceptabilité sociale : Secteur minier canadien 2025**, réalisé par Transfert Environnement et Société (Transfert) et Voconiq, **qui présente des données et des analyses spécifiques au Québec**.

Pour plus d'informations, consultez : transfertconsult.ca/barometre

Citation

Moffat, K., Fortin, M-O., Pretorius, N., & Zhou, J. (2025). Baromètre de l'acceptabilité sociale : secteur minier canadien (rapport 2025). Transfert Environnement et Société & Voconiq, Canada.

Avertissement important

Voconiq et Transfert précisent que les informations contenues dans ce rapport sont des énoncés généraux fondés sur des recherches scientifiques. Toute personne qui consulte ce document est avertie et doit être consciente que ces informations peuvent être incomplètes ou inutilisables dans certaines situations spécifiques. Il ne faut donc pas se fier à ces informations ni prendre de mesures sans avoir préalablement consulté un expert professionnel, scientifique ou technique. Dans la mesure permise par la loi, Voconiq et Transfert (y compris leurs employé-es et consultant-es) déclinent toute responsabilité envers quiconque pour toute conséquence, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les pertes, dommages, coûts, dépenses et toute autre indemnisation, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de ce rapport (en tout ou en partie) et de toute information ou matériel qu'il contient.

Méthodologie

L'enquête a été réalisée entre le 27 août et le 14 septembre 2025. Conformément aux objectifs du Baromètre de l'acceptabilité sociale : secteur minier canadien, un échantillon correspondant étroitement aux données du recensement canadien a été recueilli dans tout le pays. Les données ont été recueillies à l'aide d'un panel de recherche spécialisé couvrant l'ensemble du territoire national, et les personnes participantes n'ont pas été informées de la nature du sujet du sondage avant d'avoir accepté d'y participer.

Au total, 5 490 questionnaires ont été remplis, dont 4 811 ont été conservés après nettoyage des données en vue de leur analyse. Tous les participants étaient âgés de 18 ans ou plus. Les données ont été recueillies dans toutes les provinces canadiennes. Les principales provinces minières, telles que la Colombie-Britannique et le Québec, ainsi que des échantillons de membres de communautés issues de régions minières et non minières ont été explicitement ciblés afin de permettre des comparaisons significatives au sein des provinces et entre elles sur cette dimension. Les personnes participantes ont également été recrutées dans des zones urbaines, telles que définies dans le recensement canadien comme des régions métropolitaines de recensement (RMR), et dans des zones non urbaines, dans des proportions correspondant aux données du recensement de 2021. Le questionnaire prenait environ 15 minutes à remplir. Les personnes participantes ont répondu à des questions démographiques et ont été sélectionnées selon des quotas (c'est-à-dire pour s'assurer que l'échantillon correspondait aux principales catégories du recensement) avant de passer au contenu principal du sondage.

Table des matières

Aperçu et objectifs.....	5
Le point de vue du Québec	5
Qui a participé ?	5
Opinion publique et contexte national	7
Résilience et influence des communautés	8
Confiance envers la réglementation	9
Équité procédurale	10
Coûts et retombées économiques	11
Perspectives autochtones au Québec.....	12
Modélisation des facteurs de confiance, d'optimisme et d'acceptabilité au Québec	13
Principales conclusions	14
Interprétation	14
Discussion : le profil distinct du Québec	15
Implications et conclusion	16

Firme spécialisée en **participation citoyenne** et en **acceptabilité sociale**. Nous œuvrons à **faciliter le dialogue** entre les entreprises et leurs communautés d'accueil, **pour bâtir la confiance**.

Notre équipe talentueuse accompagne nos clients, principalement issus des secteurs minier, industriel, des énergies renouvelables, de la gestion des matières résiduelles et de l'aménagement, en matière de **relations communautaires** et de **performance sociale**.

Les services stratégiques et opérationnels que nous offrons permettent aux organisations de **répondre aux exigences croissantes des parties prenantes** en matière d'engagement des et de développement responsable des projets.

Chez Transfert, nous savons que la **réussite des projets** repose sur une compréhension fine des dynamiques sociales et territoriales.

Notre approche intégrée allie **rigueur stratégique, sensibilité** aux réalités locales et **capacité d'intervention** sur le terrain. Elle vise à soutenir les organisations dans l'atteinte de leurs objectifs tout en favorisant l'adhésion des communautés concernées. Notre mission : bâtir des ponts entre les initiateurs de projets et les collectivités.

Certifiée B Corp, nous préconisons une approche gagnante pour toutes et tous : les organisations, la société civile, les citoyen·nes et l'environnement.

Pour en savoir plus — transfertconsult.ca

« Nous donnons la parole aux communautés et aidons nos clients à les écouter. »

Voconiq est une **entreprise mondiale spécialisée dans les données et les technologies** dont le siège social est situé en Australie.

Fondée en 2019, Voconiq s'appuie sur plus d'une décennie de recherche menée par ses fondateurs au sein du CSIRO, l'agence scientifique nationale australienne.

Voconiq a créé Enterprise Social Performance, une approche systématique qui combine données, technologie, science et engagement communautaire **pour aider les organisations à comprendre le sentiment de la communauté et à renforcer les relations basées sur la confiance**.

Travaillant à l'échelle locale, nationale et mondiale, Voconiq aide ses clients **à réduire les risques sociaux et à établir des liens plus productifs** avec les communautés dans lesquelles ils opèrent.

Reconnue par bon nombre des plus grandes sociétés **minières** mondiales, Voconiq fournit également des informations dans divers secteurs, notamment les **ressources**, la production d'**énergie** renouvelable et conventionnelle, les **infrastructures** de transport d'énergie et l'**agriculture**.

Pour en savoir plus — voconiq.com

Aperçu et objectifs

Le Québec occupe une place particulière dans le paysage minier canadien. Avec des activités importantes dans les domaines de l'or, du minerai de fer, du lithium et d'autres minéraux essentiels, la province est à la fois un moteur économique et un innovateur en matière de gouvernance des ressources. Malgré cela, l'opinion publique à l'égard de l'exploitation minière au Québec se caractérise par une attitude prudente : les personnes répondantes reconnaissent la contribution de l'activité minière à l'emploi et à la transition énergétique, mais expriment l'un des niveaux de confiance générale et de confiance réglementaire les plus bas au niveau national.

Cette étude vise à fournir un aperçu approfondi de l'industrie minière québécoise, de ses défis, mais aussi de ses opportunités. Les résultats peuvent être utiles non seulement aux personnes œuvrant dans l'industrie, mais aussi aux organismes gouvernementaux qui cherchent à mieux comprendre le contexte sociétal de la province. Finalement, cela aidera les collectivités et les entreprises à prendre des décisions plus éclairées. L'étude deviendra une référence régulière, permettant aux personnes intéressées de suivre l'évolution de l'acceptabilité sociale et de la confiance envers l'industrie minière canadienne au fil du temps.

Le point de vue du Québec

Il est essentiel de comprendre le point de vue du Québec. La conscience environnementale de la province, les fortes normes sociales en matière d'équité et de transparence, et l'importance accordée à la réglementation créent un environnement social dans lequel l'activité minière doit démontrer non seulement son utilité économique, mais aussi l'intégrité de ses procédures.

Ce rapport interprète les données à l'aide du modèle de confiance Voconiq et de l'expérience d'engagement communautaire de Transfert, en se concentrant sur **cinq facteurs clés : la résilience et l'influence des communautés, la confiance dans la réglementation, l'équité procédurale, l'inclusion économique et la responsabilité environnementale.**

Qui a participé ?

Ce rapport sur les spécificités du Québec utilise les données du Baromètre de l'acceptabilité sociale : secteur minier canadien (rapport 2025).

L'échantillon complet du Baromètre contient les réponses obtenues auprès de 4 811 répondant-es après le nettoyage¹ des données. Le présent rapport est basé sur le sous-échantillon constitué des réponses obtenues des 959 résident-es du Québec.

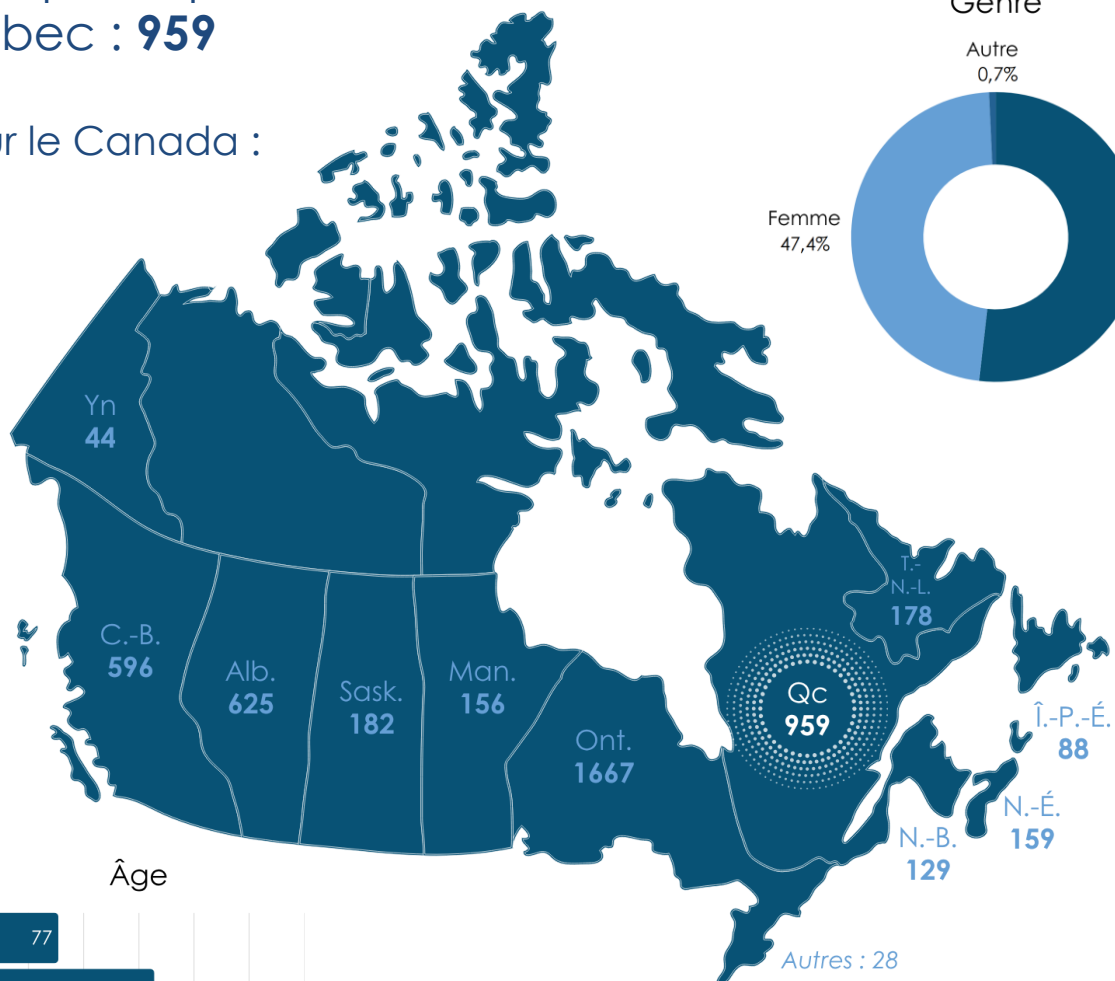
Les données nationales et le sous-échantillon québécois sont représentatifs des populations à ces deux échelles².

1. Le « nettoyage des données » est effectué afin de garantir la qualité des données incluses dans les analyses. Cela implique le filtrage et la suppression éventuelle des questionnaires dans lesquels, par exemple, les personnes participantes ont répondu très rapidement (c'est-à-dire en moins de 5 minutes), d'une manière qui indique un manque d'attention au contenu des questions, et ont donné des réponses extrêmes ou cohérentes aux questions du questionnaire (par exemple en répondant « 1 » à toutes les questions). Pour plus de détails, voir Meade AW et Bartholomew C. (2012) Identifying careless responses in survey design. *Psychological Methods*, 17(3), 437-455. DOI : 10.1037/a0028085.2. Source des données : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de la population de 2021. No 98-316-X2021001 au catalogue. Ottawa. Publié le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm> (consulté le 22 octobre 2025).

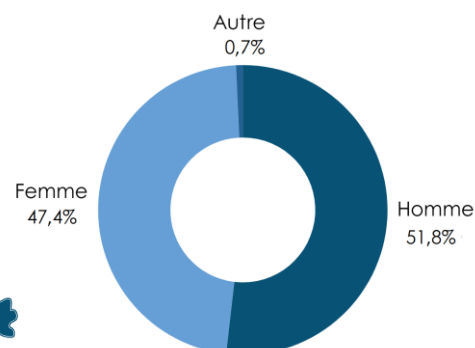
2. Source des données : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de la population de 2021. N° de catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Publié le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm> (consulté le 22 octobre 2025).

Profil des participant-es au Québec : **959**

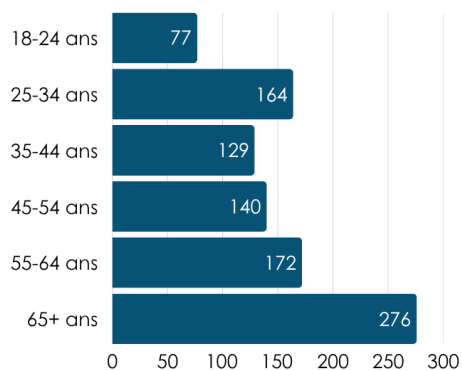
Total pour le Canada :
4811



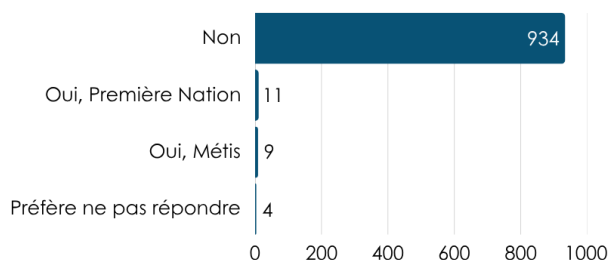
Genre



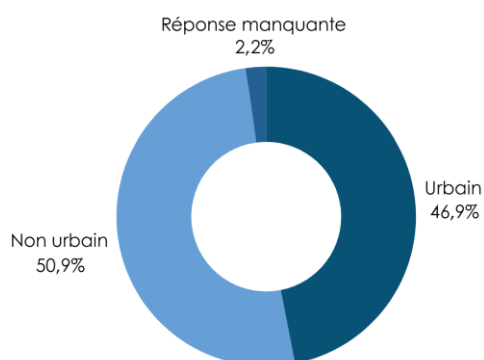
Âge



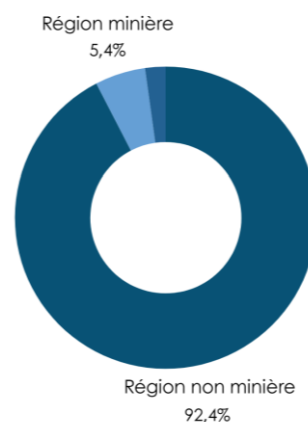
Autochtones



Urbain (RMR) vs Non urbain



Exploitation minière vs Non minière



Opinion publique et contexte national

À l'échelle du Canada, les attitudes à l'égard de l'activité minière révèlent un équilibre entre la reconnaissance de son rôle économique et la prudence quant à sa performance sociale et environnementale. Les niveaux d'acceptabilité sont modérés (moyenne de 3,48/5, où les scores les plus élevés indiquent une plus grande acceptabilité), tandis que la confiance reste plus faible (moyenne de 2,76/5). Cette différence illustre le fait que les Canadiennes et Canadiens peuvent accepter l'activité minière comme une nécessité, mais ne font pas automatiquement confiance aux motivations ou aux actions du secteur.

Au Québec, cette dynamique est accentuée. Le niveau d'acceptabilité moyen est plus faible, soit 3,28/5, tandis que le niveau de confiance est de 2,61/5. La province se distingue par son scepticisme à l'égard des sociétés minières et des institutions réglementaires, même si ses répondant-es reconnaissent la valeur économique de l'activité minière. Cela suggère une relation complexe : les Québécoises et Québécois reconnaissent la nécessité de l'activité minière, mais restent critiques à l'égard de sa gouvernance et de son alignement avec les communautés.

Contrairement à d'autres provinces également riches en ressources, telles la Saskatchewan ou Terre-Neuve-et-Labrador, les attitudes au Québec se révèlent nettement moins empreintes de confiance. Les répondant-es de ces provinces font preuve d'une plus grande confiance tant envers la compétence des entreprises que dans l'encadrement gouvernemental, souvent motivés par des retombées économiques directes et une familiarité accrue avec les opérations minières. À l'inverse, l'expérience québécoise est teintée par la proximité de nombreux centres urbains, une mobilisation citoyenne importante pour la défense de l'environnement et des attentes plus élevées en matière de performance institutionnelle.

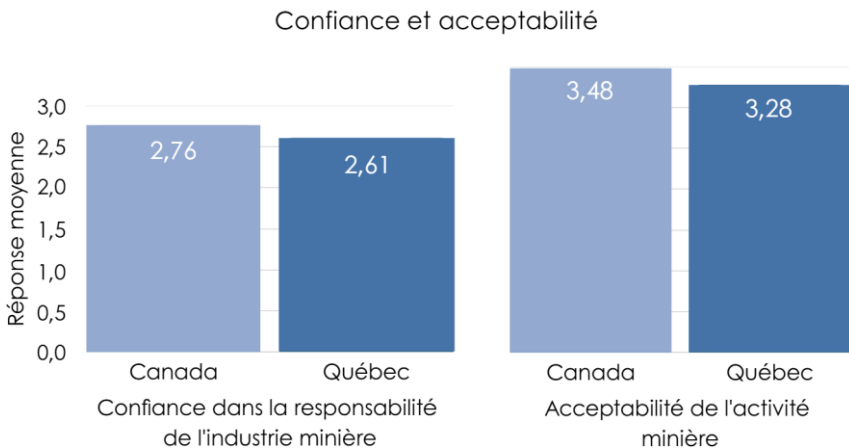


Figure 2. Notes moyennes de confiance et d'acceptabilité, Canada vs Québec

Résilience et influence des communautés

La résilience et la capacité d'influence des communautés font référence à la capacité perçue des citoyen·nes et des groupes locaux à influencer les décisions minières et à tenir l'industrie responsable. Dans tout le Canada, cette dimension est un indicateur fiable de la confiance. Les communautés qui se sentent habilitées à influencer les décisions prises quant au secteur minier sont plus susceptibles de considérer les entreprises et les gouvernements comme des acteurs légitimes.

Au Québec, la perception de l'influence des communautés est inférieure à la moyenne nationale. Seulement un tiers des répondant·es estiment que les communautés peuvent influencer les décisions politiques liées à l'exploitation minière. Sur des indicateurs clés, tels que la question de savoir si «*les communautés minières sont capables de garantir que l'industrie minière fait ce qu'il faut pour les communautés locales*», la note moyenne du Québec (2,95) est inférieure à la moyenne nationale (3,10). Cela indique un sentiment général d'influence limitée dans cette province.

Les commentaires qualitatifs issus des réponses ouvertes au sondage renforcent cette tendance : les répondant·es ont souvent mentionné un manque de transparence dans les processus de consultation et une perception selon laquelle les décisions de l'industrie sont prédéterminées. Cette perception limite la confiance, même lorsque les retombées économiques sont reconnues.

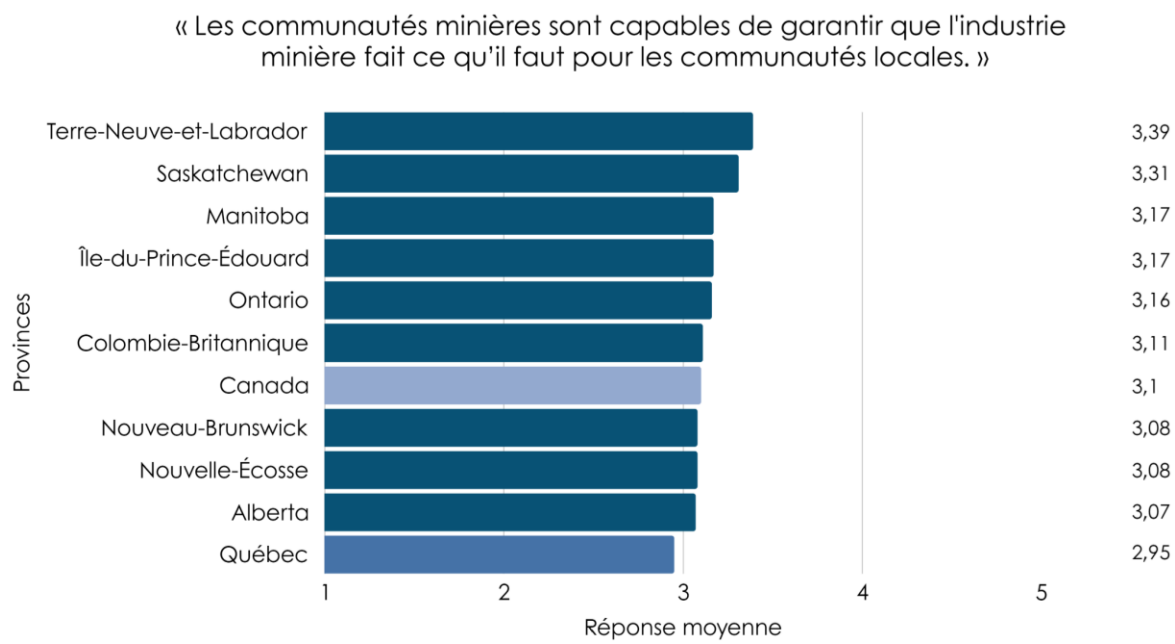


Figure 3. Notes moyennes attribuées à l'influence des communautés minières par province

Confiance envers la réglementation

La confiance envers la réglementation reflète la conviction du public que les gouvernements et les institutions réglementaires appliquent efficacement les normes environnementales et sociales. Elle est la pierre angulaire de l'acceptabilité sociale, car elle indique si les citoyens font confiance aux autorités publiques pour gérer les risques, la vulnérabilité des communautés et garantir l'équité.

Le Québec affiche systématiquement l'un des niveaux de confiance les plus bas du pays. Concernant l'affirmation «*L'industrie minière est assez bien réglementée pour protéger les populations et l'environnement*», la note moyenne du Québec (2,67) est nettement inférieure à la moyenne du pays (2,88). De même, la confiance envers la capacité de la législation à garantir la responsabilité des entreprises est en moyenne de 2,80 au Québec, contre 3,03 à l'échelle nationale. Cela indique que, bien que les répondant-es reconnaissent l'existence de cadres réglementaires solides, ils remettent en question la cohérence et l'application de ces cadres dans la pratique.

En comparaison, des provinces comme la Saskatchewan et le Manitoba affichent des niveaux de confiance plus élevés, ce qui suggère qu'une exposition directe à des processus réglementaires visibles et à des mécanismes de contrôle établis améliore la perception du public en matière de responsabilité.

Il est important de souligner qu'une faible confiance envers la réglementation n'implique pas la nécessité d'un cadre réglementaire plus imposant. En fait, le Québec dispose déjà de l'un des environnements réglementaires les plus rigoureux du pays. La préoccupation porte principalement sur la perception de la manière dont ces règlements sont appliqués et mis en œuvre. Renforcer la transparence et le suivi de la conformité contribuerait à combler cet écart sans alourdir inutilement la charge réglementaire.

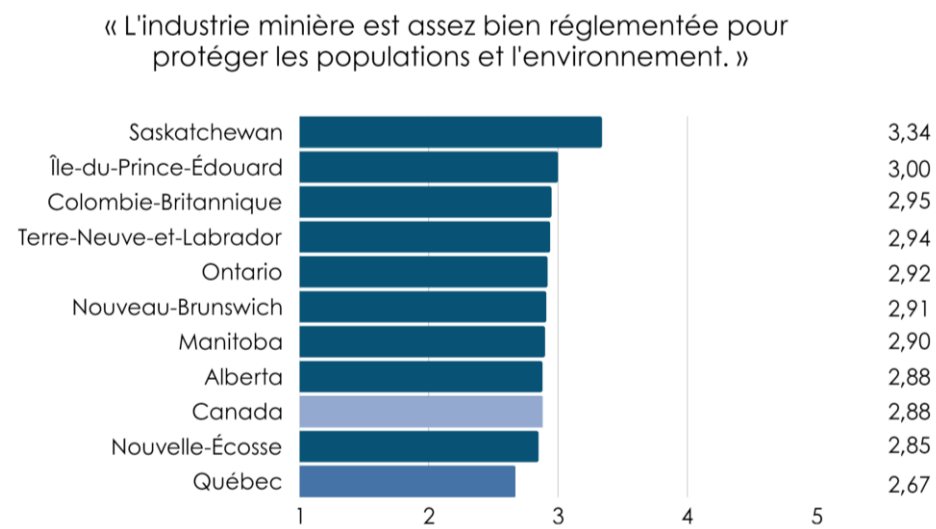


Figure 4. Niveau de confiance dans la réglementation par province

Équité procédurale

L'équité procédurale mesure à quel point les gens estiment que les décisions minières sont prises de manière équitable et transparente. Elle englobe les perceptions relatives à l'écoute, au respect et à la réceptivité lors des consultations et des démarches d'engagements.

Au Québec, les scores relatifs à l'équité procédurale sont inférieurs à la moyenne du pays. Seule une personne sur trois estime que l'industrie minière écoute et respecte les opinions de la communauté. De même, seul un quart environ estime avoir suffisamment l'occasion de participer aux décisions concernant les projets miniers. Ces scores faibles (2,52 contre 2,68 à l'échelle nationale) reflètent à la fois un engagement direct limité et une culture où l'on s'attend à ce que la prise de décision publique soit ouverte et délibérative.

L'équité procédurale est particulièrement influente au Québec, où la participation démocratique et la transparence du gouvernement sont profondément appréciées. Les données suggèrent que la réticence du public est moins liée aux impacts physiques de l'exploitation minière qu'à la perception d'un manque d'ouverture du processus lui-même.

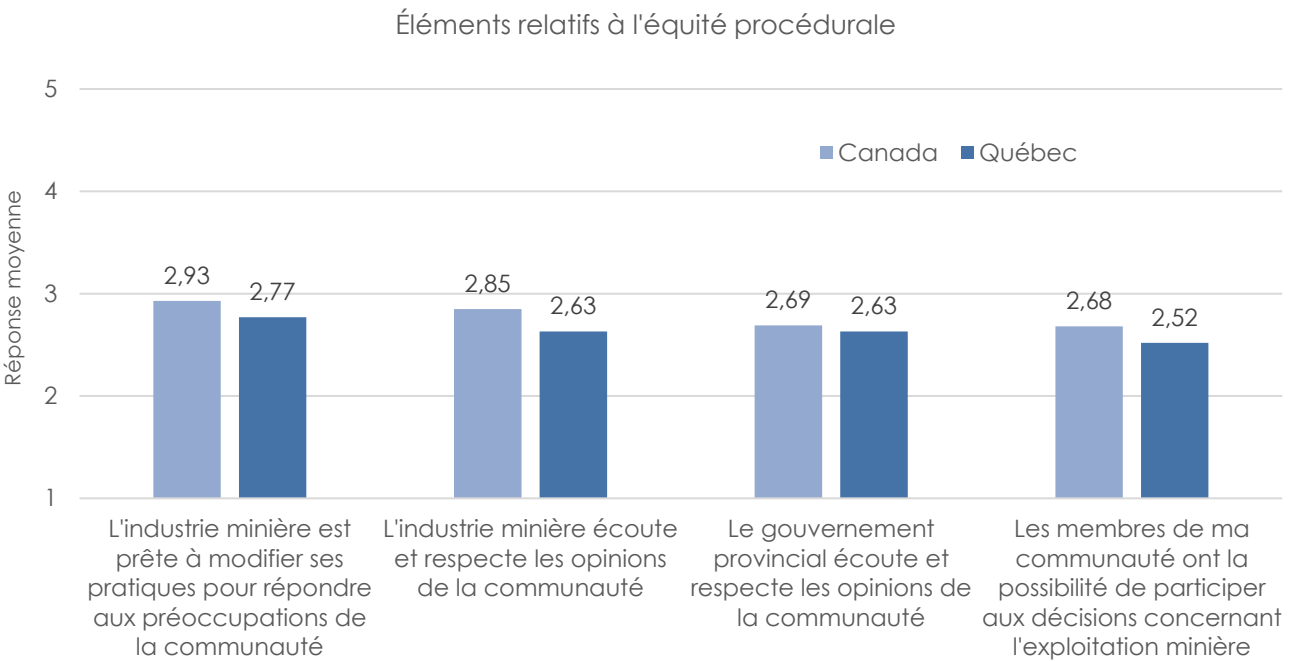


Figure 5. Notes moyennes attribuées aux éléments liés à l'équité procédurale, Canada vs Québec

Coûts et retombées économiques

La perception des retombées économiques est un facteur déterminant de l'acceptabilité sociale de l'exploitation minière. Les Canadiennes et Canadiens reconnaissent généralement la contribution de l'exploitation minière à l'emploi, aux infrastructures régionales et à l'innovation technologique. Cependant, cette acceptabilité est conditionnelle : le public s'attend à ce que les retombées soient réparties de manière transparente et équitable.

Au Québec, la reconnaissance de la contribution économique de l'industrie minière est solide, mais prudente. Les répondant-es s'accordent à dire que l'activité minière vaut la peine d'être poursuivie (moyenne de 3,70), mais expriment des doutes quant à la répartition équitable et transparente de ses retombées. Les Québécois ont tendance à se demander qui profite le plus de l'activité minière (l'industrie, le gouvernement ou les communautés locales) et si les gains économiques à long terme compensent les coûts environnementaux.

Ce scepticisme coexiste avec la reconnaissance du rôle de chef de file de la province dans le domaine des minéraux critiques. Les industries émergentes du lithium et des batteries sont considérées comme stratégiquement importantes, mais le public exige toujours que les nouveaux projets répondent à des normes environnementales et sociales élevées.

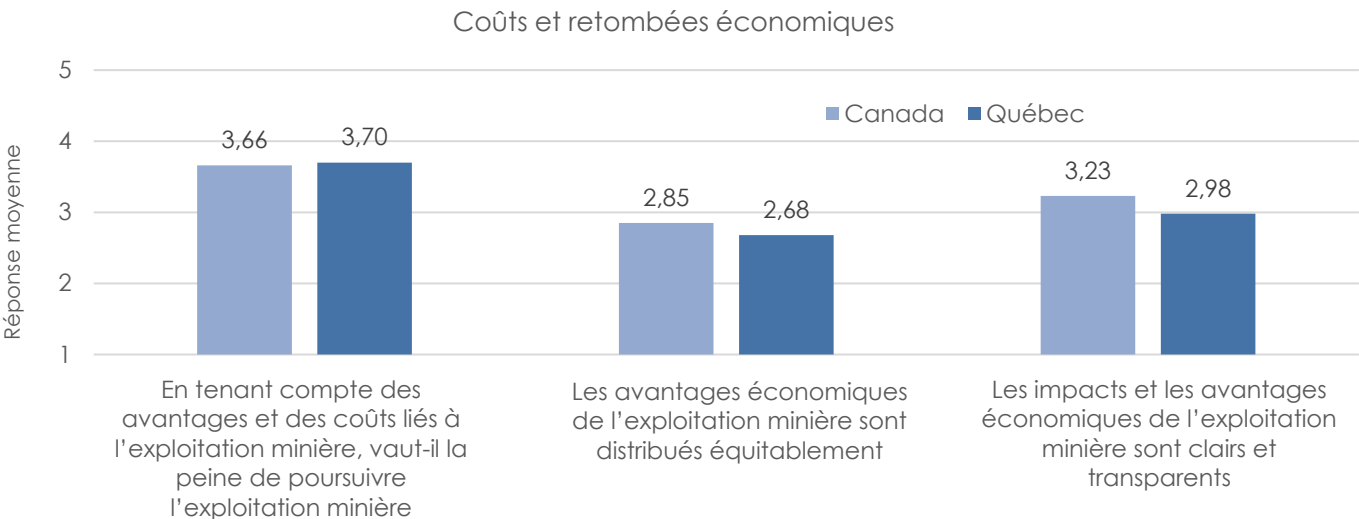


Figure 6. Notes moyennes attribuées aux coûts et aux retombées économiques de l'exploitation minière, Canada vs Québec

Perspectives autochtones au Québec

Les perspectives autochtones revêtent d'une importance capitale dans les discussions sur l'acceptabilité sociale de l'activité minière au Canada. À l'échelle nationale, les répondant-es autochtones, en particulier ceux des Premières Nations, font état d'un niveau de confiance et d'acceptabilité plus élevé lorsque l'engagement et le partage des retombées sont sincères.

Au Québec, les perceptions des Autochtones et des non-Autochtones divergent. Alors que les participant-es autochtones expriment une plus grande confiance lorsqu'ils sont engagé-es dans le cadre d'accords formels, le grand public continue de croire que les communautés autochtones ont trop peu d'influence sur les décisions minières. Cette double perception (confiance parmi les personnes directement concernées, mais inquiétude parmi la population en général) témoigne d'un écart entre les pratiques d'engagement et la compréhension du public.

Une transparence accrue concernant la participation des Autochtones, les ententes de propriété et le suivi environnemental sera essentielle pour renforcer la confiance de tous les groupes.

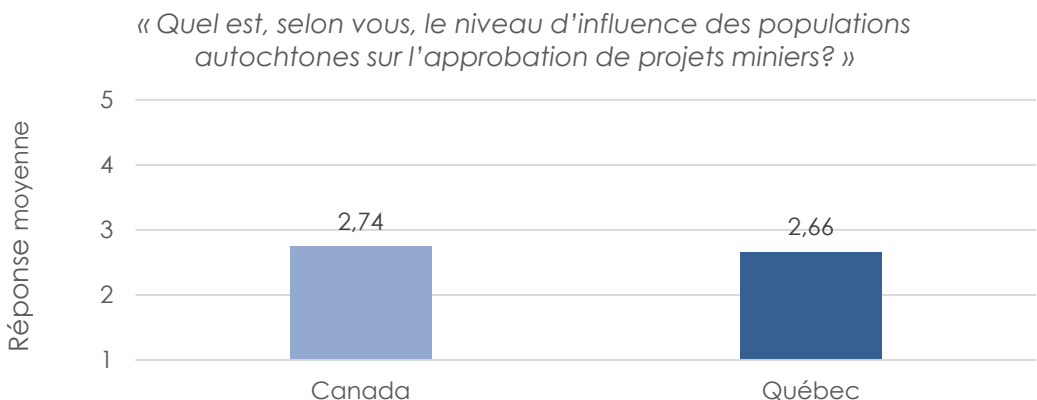


Figure 7. Notes moyennes attribuées à l'influence des peuples autochtones dans les autorisations minières, Canada vs Québec
(1 = Niveau d'influence beaucoup trop bas, 5 = Niveau d'influence beaucoup trop élevé)

Modélisation des facteurs de confiance, d'optimisme et d'acceptabilité au Québec

Le modèle de confiance du Québec a été réalisé à partir de l'ensemble des données de l'enquête Baromètre de l'acceptabilité sociale (n = 4811; sous-échantillon du Québec n = 959). Afin de mieux comprendre les relations entre les perceptions, la confiance et l'acceptabilité spécifiques au Québec, un modèle a été développé pour la province à partir du modèle de confiance Voconiq. Ce dernier illustre comment la confiance et l'optimisme influencent les liens entre les principaux facteurs sociaux et économiques et l'acceptabilité globale de l'activité minière (figure ci-dessous).

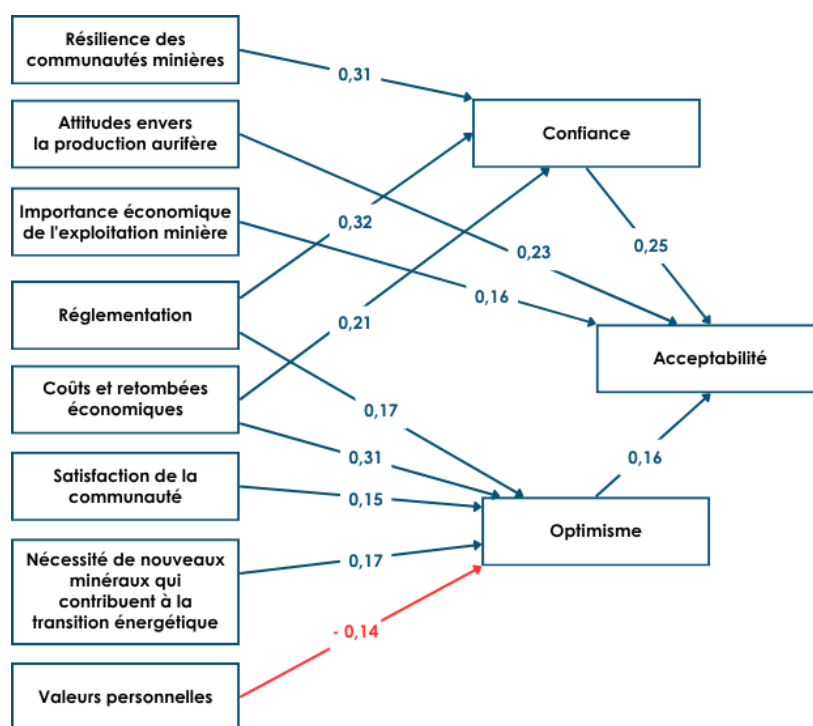


Figure 8. Modèle de confiance pour le Québec en 2025

Comment lire ce modèle

Pour lire le modèle, suivez les flèches de gauche à droite. La direction de la flèche indique la direction de la relation (par exemple, la confiance mène à l'acceptabilité). Les chiffres sur les flèches indiquent l'importance de la relation pour prédire la variable ciblée. Les chiffres plus élevés représentent des relations plus fortes. Les flèches bleues représentent les relations positives entre les variables. Par exemple, une plus grande résilience de la communauté minière conduit à une plus grande confiance dans l'industrie minière. Alors que les flèches rouges représentent les relations négatives entre les variables. Par exemple, les valeurs personnelles conduisent à des niveaux d'optimisme plus faibles. Le modèle est généré par une analyse statistique utilisant les données de l'enquête.

Principales conclusions

- **La confiance comme voie centrale** : la confiance exerce l'influence directe la plus forte sur l'acceptabilité (coefficient = 0,25), confirmant son rôle de déterminant principal de l'acceptabilité sociale.
- **L'optimisme comme médiateur** : l'optimisme joue un rôle de médiateur dans plusieurs relations entre les retombées perçues et l'acceptabilité (coefficient = 0,16). La satisfaction de la communauté (0,31) et la nécessité perçue d'exploiter de nouveaux minéraux qui contribuent à la transition énergétique (0,17) influencent positivement l'optimisme, qui à son tour renforce l'acceptabilité.
- **Résilience de la communauté et confiance envers la réglementation** : ces facteurs sont les prédicteurs positifs les plus forts de la confiance (respectivement 0,31 et 0,32). Les communautés qui se sentent capables et confiantes dans la manière dont l'exploitation minière est réglementée sont plus susceptibles de faire confiance à l'industrie.
- **Retombées économiques (par rapport aux coûts)** : lorsqu'une communauté estime que les retombées de l'exploitation minière l'emportent sur les coûts, elle accorde une plus grande confiance à l'exploitation minière (0,21).
- **Valeurs personnelles** : un effet faible, mais négatif (-0,14) sur l'optimisme reflète l'influence des réserves morales et environnementales qui tempèrent l'enthousiasme pour l'exploitation minière.

Interprétation

Le modèle de confiance québécois révèle que l'optimisme et la confiance jouent un rôle important dans la prédiction de l'acceptabilité sociale de l'industrie minière, comme c'est le cas à l'échelle nationale au Canada. Cela suggère que l'attitude des Québécoises et Québécois à l'égard de l'industrie minière est fortement influencée par les facteurs qui déterminent leur confiance dans la capacité de l'industrie à agir de manière responsable. L'optimisme reflète l'espoir d'un équilibre entre le développement et la durabilité, plutôt qu'un soutien inconditionnel.

Comparativement au modèle de confiance national, les résultats du Québec indiquent que, bien que des facteurs similaires soient en jeu, les moteurs de la confiance et de l'optimisme reposent sur la valorisation de la résilience et de l'influence des communautés, sur des cadres réglementaires rigoureusement appliqués et transparents, ainsi que sur un équilibre net positif entre les retombées économiques tirées de l'exploitation minière et ses impacts (par exemple, les impacts environnementaux). Ce schéma correspond à la culture sociopolitique du Québec, où la responsabilité environnementale et le bien-être collectif sont des valeurs sociales importantes.

Discussion : le profil distinct du Québec

Dans l'ensemble, les résultats du Québec dépeignent une population pragmatique sur le plan économique, mais prudente sur le plan institutionnel. Le soutien du public à l'industrie minière repose sur une condition : que les entreprises et les gouvernements agissent de manière transparente et répondent aux préoccupations des citoyens.

Les Québécoises et Québécois s'attendent à une application rigoureuse et transparente de la réglementation, à une équité démontrable dans la prise de décision et à des processus de consultation inclusifs. Une confiance moindre dans les institutions n'indique pas nécessairement une opposition à l'activité minière, mais reflète plutôt un seuil de légitimité plus élevé. Cela correspond à la culture du Québec, où la reddition de compte et la gouvernance participative sont au cœur de la confiance sociale.

Par rapport à des provinces comme la Saskatchewan ou Terre-Neuve-et-Labrador, où la dépendance économique locale favorise une acceptation pragmatique, l'attitude du Québec est davantage façonnée par les normes sociales et politiques que par l'expérience économique directe. Dans ce contexte, accroître la possibilité pour les communautés minières d'influencer les activités de l'industrie, augmenter la confiance envers les mécanismes réglementaires formels et assurer la visibilité de retombées économiques équitables constituent le moyen le plus direct d'améliorer l'acceptabilité sociale.

Dans le modèle national, l'équité procédurale joue un rôle évident dans la prédiction de la confiance, reflétant l'importance que les Canadien-nes accordent au fait d'être entendu-es et traité-es équitablement dans les processus décisionnels. En revanche, l'équité procédurale n'apparaît pas comme un facteur prédictif significatif de la confiance dans le modèle québécois.

Cette absence ne signifie pas que l'équité n'est pas importante, mais plutôt qu'elle peut fonctionner comme une attente de base dans la culture civique du Québec. La confiance du public envers le gouvernement provincial semble dépendre davantage de la perception de la compétence réglementaire, de l'autonomisation des communautés et de l'alignement sur des valeurs sociales communes que des variations dans la perception de l'équité.

Concrètement, cela suggère que, bien que l'équité procédurale demeure essentielle, les Québécoises et Québécois évaluent la légitimité de l'industrie minière principalement à travers la performance institutionnelle et la responsabilité démontrée plutôt qu'en se basant uniquement sur la qualité des processus de participation.

Implications et conclusion

Les conclusions tirées au Québec soulignent que l'acceptabilité sociale dépend non seulement des performances économiques ou techniques de l'industrie minière, mais aussi de la manière dont elle est gouvernée de façon équitable et transparente. Les efforts visant à renforcer l'acceptabilité sociale doivent donc donner la priorité à l'équité, à la participation et à la responsabilité.

Pour les décideurs politiques, cela signifie accroître la visibilité de l'application réglementaire et inviter une participation plus large à la supervision des projets. Pour l'industrie, cela exige un engagement précoce, une communication transparente et une collaboration avec les communautés autochtones et locales. Pour les communautés et les partenaires autochtones, cela met en évidence le potentiel de renforcer la confiance par la prise de décision partagée et le suivi fondé sur des données probantes.

En résumé, le secteur minier québécois évolue dans un environnement social exigeant, qui récompense la transparence, l'inclusion et l'intégrité. En répondant à ces attentes, la province peut continuer à développer son potentiel minier tout en conservant la confiance du public.



transfertconsult.ca
info@transfertconsult.ca
514 276-7815

Place d'affaires principale
7889, boul. Saint-Laurent, bureau 201
Montréal (Qc) H2R 1X1

Marc-Olivier Fortin
Co-auteur
mofortin@transfertconsult.ca
418 590-4996



voconiq.com
info@voconiq.com
61 800 232-836

25 King St, Bowen Hills
QLD 4006, Australie

Kieren Moffat
Co-auteur
kieren.moffat@voconiq.com
61 421 329 811